

LES REGARDS DU GRAND PARIS

COMMANDE PHOTOGRAPHIQUE NATIONALE

Année 4 – *Quel avenir commun ?*

AIDE AU DÉPÔT DE CANDIDATURE

L'essentiel :

- L'appel à candidatures est disponible à cette adresse : <https://www.ateliersmedicis.fr/article/les-regards-du-grand-paris-appel-candidatures-2019-12096>
- Réception des candidatures : 2 juillet > 15 septembre 2019 à minuit
- Formulaire de candidature à remplir sur le site des Ateliers Médicis
- Thème de la 4^e année : *Quel avenir commun ?*
- Six projets sélectionnés et soutenus
- Appel ouvert à tous·tes les artistes visuel·le·s français·es et étrangers·ères

ATTENTION : si vous avez déjà un compte Artiste sur le site des Ateliers Médicis, merci de contacter Cécilia Girard à l'adresse cecilia.girard@ateliersmedicis.fr

Comment postuler ?

Les candidatures se font exclusivement en ligne, sur le site des Ateliers Médicis, en remplissant un formulaire. Les candidat·e·s doivent créer un compte sur le site des Ateliers Médicis.

Les candidatures doivent contenir :

- Le parcours de la / du candidat·e (CV, 2 pages)
- Sa démarche artistique (book, 10 pages)
- Son projet en réponse à l'appel à candidatures : description du projet, budget préliminaire, image de repérage ou d'inspiration.

Qui peut postuler ?

L'appel est ouvert à toute personne physique majeure ou personne morale, française ou étrangère :

- évoluant dans le champ de la création artistique visuelle ;
 - souhaitant s'impliquer dans une commande photographique documentaire ;
 - pouvant témoigner d'un engagement dans un parcours artistique professionnel.
-

Que signifie « un engagement dans un parcours artistique professionnel » ?	Les étudiants ne sont pas éligibles. La commande s'adresse à des artistes professionnel·le·s, témoignant d'un statut d'artiste (affiliés à l'Agessa ou à la Maison des artistes), ou ayant déjà exposé publiquement, reçu des formes de reconnaissances de leurs pairs ou tirant une partie de ses revenus de son travail artistique.
Je suis artiste plasticien·ne, vidéaste etc. et j'ai une pratique photographique. Puis-je postuler ?	Oui, la commande est ouverte à la diversité des pratiques photographiques contemporaines.
Je suis artiste étranger·ère, puis-je postuler ?	Oui. Cependant le formulaire de candidature doit être renseigné en français.
J'ai répondu à l'appel à candidature des Regards du Grand Paris des années précédentes. Puis-je postuler à nouveau ?	Oui, à deux conditions : <ul style="list-style-type: none"> - proposer un projet différent de celui soumis précédemment ; - ne jamais avoir été lauréat·e de la commande.
Peut-on postuler en tant que collectif ?	Oui.
Que comprend la somme allouée pour la commande ?	Les 15 000,00 euros alloués par artiste ou par collectif lauréat·e sont toutes charges comprises. La somme est allouée pour l'ensemble du projet : rémunération des artistes, réalisation, production et livraison des œuvres.
À quelle date seront annoncés les noms des lauréat·e·s ?	Les lauréat·e·s seront annoncé·e·s le 8 novembre 2019.
Peut-on proposer un projet déjà entamé (dans sa phase de production ou de réalisation) ?	Les projets présentés par les candidat·e·s doivent répondre spécifiquement à la commande, et donc ne pas être déjà engagés ou déjà soutenus. Cependant, les commandes pourront faire l'objet dans leur réalisation d'une recherche de partenaires complémentaires par l'artiste.

Pour toute question, merci de contacter :
Cécilia Girard, chargée de projets aux Ateliers Médicis
cecilia.girard@ateliersmedicis.fr
01 58 31 11 00